

# Le petit journal d'Epieds



## Rédacteurs :

M. BLOT Joël  
M. GUILLO Christian  
Mme LEDRAN Annick  
Mme REVEL Ketty  
Mme VARIN Chantal

[cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)



Edition du Mois de Décembre 2008

# Le mot du maire

Une nouvelle année s'achève.

Nous venons, avec la parution de notre petit journal, vous informer de la vie de notre commune.

Afin de mieux vous accueillir, le conseil municipal a décidé une permanence supplémentaire. La mairie sera donc ouverte au public le mardi de 18h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 11h00

Je tiens à féliciter les participants à l'élaboration de notre petit journal qui, j'espère, vous donnera envie de le parcourir avec votre famille.

Vous y trouverez des informations, mais aussi des archives de notre commune.

2008 s'achève. Une nouvelle année pointe à l'horizon.

C'est le moment de toutes les espérances, alors je souhaite que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir pour chacun.

Je souhaite que, les uns et les autres, vous puissiez voir l'avenir avec optimisme.

Surtout je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Bonne lecture et Joyeuses fêtes à tous.

LE MAIRE

**sujet proposé**

## Les impôts locaux ont encore augmenté. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Oui, le montant à régler est rarement en baisse pour la grande majorité d'entre nous. Cependant, il faut relativiser. Là, le terme augmenté n'est peut-être pas le plus adéquate. Voyons cela avec le tableau ci-dessous.

Prenons à titre d'exemple le feuillet « TAXES FONCIERES » (l'explication est aussi valable pour la « TAXE D'HABITATION », celles des ordures ménagères et la taxe professionnelle, qui sont aussi basées sur la Valeur Locative Cadastre ).

Voici un historique =>

an	VLC base en €	Cotisation en €	% communale	% inter-com.	% dép.	% région	% équip	% ordures	% hausse VLC	Indices (janv.) des prix	% hausse indice	écart entre %VLV & %indice des prix
2008	799	395	7.27	6.09	13.34	4.42	0.0509	14.65	1.52	116.32	2.77	-1.24
2007	787	388	7.27	6.00	13.34	4.42	0.0520	14.65	1.81	113.19	1.26	0.55
2006	773	380	7.27	5.91	13.34	4.42	0.0540	14.65	1.84	111.78	2.08	-0.24
2005	759	363	7.27	4.58	13.34	4.42	0.0560	14.65	1.74	109.50	1.58	0.17
2004	746	363	7.27	4.58	12.7	4.02	0.0749	13.20	1.50	107.80	1.41	0.09
2003	735	324	7.27	4.45	12.7	4.02	0.0783	12.30	1.52	106.30	1.82	-0.30
2002	724	274	7.20	4.30	12.21	4.02	0.0823	7.38	1.17	104.40	2.05	-0.88
2001	715.60	272.12	7.20	4.17	12.21	4.02	0.9080	7.53	0.99	102.30	1.19	-0.20
2000	708.58	271.51	7.20	3.49	12.21	4.02		8.55	1.00	101.10	1.51	-0.51
1999	701.57	266.79	7.20	3.49	12.33	4.02		8.17	1.14	99.60	-0.40	1.54
1998	693.64	58.24	8.40	2.06	12.21	4.02		7.52		100.00		

Vous constatez que la part communale est quasi constante.

L'augmentation de tout ce qui est intercommunalité, département, région reste très modérée (mais il faut bien trouver des ressources pour les écoles, les routes... tous postes transférés du budget national aux budgets locaux.

Le poste « Ordures ménagères » est maintenant le plus gros..

Toutes ces taxes dépendent de la Valeur Locative Cadastre qui varie chaque année.

Cette dernière doit être comparée à l'inflation. Ainsi l'on constate que sur les 10 dernières années, l'augmentation de la VLC par rapport à l'indice des prix à la consommation (hors tabac) est la plus faible avec l'exercice 2008.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008 à 20 H

Présents : REVEL Ketty – LEROUX Josette – GIMONET Philippe – THOMAIN Laurent – ISABELLE Franck – GUILLO Christian – LEDRAN Madeleine – VARIN Chantal — REVEL Christian

Absents : CHEVALIER\_Jean-Luc- PILET Bertrand

Secrétaire de Séance : VARIN Chantal

Convocation et affichage : 17/06/2008

Madame le Maire donne lecture du précédent compte rendu aux conseillers municipaux présents. Le conseil municipal approuve et signe le registre séance tenante.

### **CONVENTION AVEC LE COSEC DU COLLEGE LUCIE AUBRAC DE BUEIL :**

Le conseil municipal donne son accord pour la signature de la convention du COSEC. Un emprunt va être contracté par la commune auprès du Crédit Agricole pour la somme de 12 645 € au taux de 5 % pour une durée de 5 années.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA PORTE NORMANDE :**

Le conseil municipal approuve la modification des statuts et autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **DELEGUES A LA COMMISSION DU CCAS :**

Au titre de l'UDAF : LUYE Isabelle

Au titre des associations de personnes âgées : MARTEL Stéphanie

Au titre des associations de personnes handicapées : SIMON Isabelle

Au titre des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune : HAMONET Yannick

### **TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LE BATIMENT COMMUNAL :**

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à effectuer les démarches pour faire les demandes de subvention avant d'effectuer les réparations sur le bâtiment communal.

### QUESTIONS DIVERSES :

### **FERMETURE DE LA MAIRIE :**

La mairie sera fermée du 11 août 2008 au 26 août 2008, réouverture le 27 août 2008.

**REFECTION DE LA PEINTURE COULOIR ET MAIRIE :**

Des travaux de restauration dans la salle de la mairie sont à l'étude, peinture des murs et réfection du parquet :

1er devis :

Ets BOULAIN à OULINS  
Montant TTC : 2750.80 €

2ème devis

Ets BRISORGUEIL à CHAVIGNY BAILLEUL  
Montant TTC : 3584.77 €

**REFECTION DU PARQUET :**

1er devis

Ets BRISORGUEIL à CHAVIGNY BAILLEUL  
Montant TTC : 837.20 €

L'entreprise BRISORGUEIL a été choisie, un courrier sera envoyé afin de connaître les dates de réalisation.

**REPAS DES ANCIENS :**

Le repas des Anciens aura lieu le 7 septembre 2008 à L'Auberge des Roy. Une invitation sera distribuée dans les boîtes à lettres, les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion pourront s'adresser à la mairie.

**DISTRIBUTION DU PAIN PENDANT LES VACANCES :**

Pendant les vacances du boulanger, du 4 août au 25 août 2008, un dépôt de pain sera prévu à la mairie.

**SYNDICAT D'ELECTRICITE :**

La 4ème, 5ème et la 6ème tranche d'enfouissement des lignes (fin de la place Henri IV, placette Henri IV, rue Creuse, rue des Graviers) ont été demandées.

**DATE DES ENCOMBRANTS :**

Mercredi 15 octobre 2008  
Séance terminée le 27 juin 2008 à 21h00  
LE MAIRE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2008 à 19 H

Présents : REVEL Ketty – LEROUX Josette – PILET Bertrand – GIMONET Philippe – THOMAIN Laurent – ISABELLE Franck – LEDRAN Madeleine – VARIN Chantal – CHEVALIER Jean-Luc – REVEL Christian

Absents : GUILLO Christian

Secrétaire de Séance : LEDRAN Madeleine

Convocation et affichage : 07/10/2008

Madame le Maire donne lecture du précédent compte rendu aux conseillers municipaux présents. Le conseil municipal approuve et signe le registre séance tenante.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter une délibération, le conseil municipal est d'accord.

### **TRAVAUX DE RESTAURATION DANS LE CHŒUR DE L EGLISE :**

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à faire une demande de subvention pour la restauration du dallage à cabochon en pierre dans le chœur de l'église. Le devis s'élève à la somme de 8 741.60 €HT. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général et de l'Etat.

### **TRAVAUX DE RESTAURATION MONUMENTS AUX MORTS :**

Un devis a été demandé pour procéder aux réparations du Monument aux Morts, le devis présenté par La Renaissance du Patrimoine s'élève à la somme de : 3130 €HT, d'autres entreprises vont être contactées. Une demande de subvention va être faite auprès du Conseil Général.

### **VENTE DES POMMES SUR LA FRICHE COMMUNALE :**

Le conseil municipal a procédé à la vente des pommes sur la friche communale :

1er lot – 20 € pour M. DEFROCCOURT Daniel - 16 rue des Gravières

2ème lot – 30 € pour M. REVEL Christian – 15 rue Grande

### **PRESTATAIRE INFORMATIQUE :**

Depuis quelques années, la maintenance du système informatique n'étant plus assurée correctement, Madame le Maire envisage le remplacement du prestataire informatique. En effet, un nouveau prestataire s'est installé à Evreux. Le conseil municipal est d'accord pour le changement. A compter du 1er janvier, la mairie sera donc équipée par la Société Mairistem.

### **VOIRIE RUE DE MEREY :**

Un habitant de la commune a signalé un problème de sécurité rue de Meroy. Une étude va être demandée afin d'examiner ce problème.

# Réunion du Conseil Municipal

## **COSEC :**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal de copies de courriers envoyées Par M. DOUARD, Maire de Garennes et M. BOREGGIO, Maire de La Couture Boussey à M. DUVAL, Maire de Bueil concernant le manque de précisions des statuts du COSEC et demandant la prise en charge collective de la gestion de ce gymnase. Un courrier va être envoyé au Maire de Bueil dans ce sens.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la suite donnée aux différents dossiers en cours.

-Une aide financière a été demandée par une famille pour des cours de musique pris par leur enfant, le conseil municipal refuse, des subventions sont déjà versées à différentes associations.

-Accident borne de la mare (causé par la Société SETA, un constat a été fait).- Le montant des travaux s'élève à la somme de 3576.04 €. Nous attendons la visite de l'expert le 28 octobre 2008.

-Curage de la mare – Madame le maire informe les membres du conseil municipal du curage de la mare, montant 1076.40 €. Le conseil municipal décide de profiter de l'assèchement de la mare pour consolider le mur le long de la route. Mme REVEL Ketty et M. PILET Bertrand sont chargés du dossier.

## **- SIEGE :**

Programme d'enfouissement des lignes 2009

En raison d'un trop grand nombre de demandes, la 4ème tranche d'enfouissement des lignes de la commune prévue pour 2009 est reportée en 2010.

-Distribution des jouets de Noël : 21 décembre 2008.

-Distribution des colis des Anciens : 20 décembre 2008.

Séance terminée à 21 H.

LE MAIRE

# Informations

Notre **pharmacie la plus proche** (Couture-Boussey tél. 02 32 36 76 56) a changé de propriétaire. C'est Madame SIGNOL Caroline qui maintenant, vous recevra avec la même équipe qu'auparavant.

Si les pharmaciens publient le tableau des gardes qu'ils assurent (voir notre précédent n° de mai du « Petit Journal d'Epieds », les médecins ont un autre système pour assurer une permanence.

Pour connaître le **médecin de garde le soir et le week-end**, vous devez appeler le **02 32 33 32 32** pour notre département de l'Eure (le n° est différent dans les autres départements).

Le correspondant que vous obtiendrez vous dira où vous rendre.

Évidemment, pour une **Urgence Vitale** faites le **15**.

**La taxe des ordures ménagères à Epieds** (14.65% de la VLC) est l'une des plus basses du canton de Saint André et du département. Elle tourne généralement autour de 17% ailleurs.

Ceci est le résultat de votre effort en tri sélectif. C'est très très bien.

Il faut continuer l'effort et même faire mieux. C'est possible.

**Yes, we can !**

VLC : **V**aleur **l**ocative **c**adastrale est la base fiscale pour les taxes d'habitation, la taxe foncière, la taxe professionnelle et celle des ordures ménagères.

## **Précisions oubliées sur les commissions du conseil municipal.**

Bien vue ! Effectivement dans les légendes qui accompagnent le trombinoscope de notre conseil municipal (page 5 de notre précédent numéro), veuillez ajouter les activités suivantes :

- pour Mme LEROUX Josette => Commission des fêtes.
- pour Mme VARIN Chantal => Commission Enfance et jeunesse.

## **Inscriptions sur les listes électorales.**

Elles doivent se faire en Mairie, avant le 31 décembre 2008.

N'oubliez pas de venir avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile, s'il vous plaît.

## **Colis des anciens**

Suivant la tradition, un colis pour les Anciens sera distribué  
à **partir du samedi 20 décembre à partir de 11 heures.**

## **Noël des enfants**

Le Noël des enfants nous réunira **le dimanche 21 décembre à 15 heures**  
dans la Salle des fêtes de la Couture Boussey

Chaque année, la municipalité offre un cadeau à chaque enfant .  
Il en a 8 jusqu'à 2ans, 19 en maternelle et 31 jusqu'au CM2 compris.  
Le goûter et le spectacle sont offert par l'association des Joyeux Epis.  
Comme depuis 2002, les jouets qui ne sont pas récupérés par les  
destinataires le jour de la distribution 21/12/2008 (**à défaut le 11 janvier 2009,**  
**jour du tirage de la galette des rois**), seront remis à une association  
caritative. Ainsi 7 jouets ont été donnés en Janvier dernier au service  
pédiatrique de l'Hôpital d'Evreux.

## **Galette des rois.**

Nous vous convions à venir déguster la galette des rois  
le **dimanche 11 janvier 2008 à 15 heures**  
dans la salle qui fut celle de notre école (derrière la mairie).

Pour une bonne organisation nous vous demandons de nous retourner le bulletin  
d'inscription qui sera distribué 15 jours auparavant dans votre boîte à lettres.

**Informations encore**

Depuis le 30 janvier 2008 est ouvert le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr).

Les usagers qui souhaitent consulter ou éditer gratuitement un extrait du plan cadastral peuvent désormais le faire en toute simplicité.

Le plan cadastral est un document de référence qui dresse l'état de la propriété du territoire national.

Etendant l'offre de service public sur Internet, [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) simplifie les démarches des usagers en proposant :

la consultation du plan cadastral en ligne

l'édition gratuite des extraits de plan aux formats A 4 ou A 3.

L'internaute effectue sa recherche avec l'adresse ou les références de la parcelle.

L'aide en ligne l'accompagne pas à pas et lui permet d'utiliser au mieux les outils cartographiques mis à sa disposition (déplacement sur le plan, mesures des distances et des superficies, notes...).

**Essayez, ça marche. L'illustration en couverture en est la preuve.**

**La mairie occupe la parcelle 250 de la section « Le village »**

Par la suite, les usagers bénéficieront d'un service de commande en ligne des extraits de plan en grand format (A 0, soit 84,1 x 118,9 cm) sur support papier ou plastique, cédérom ou DVDrom, ainsi que par téléchargement de fichiers.

Le règlement s'effectue par carte bancaire, par chèque ou, pour les professionnels, par débit de réserve monétaire pré-créditée.

Aboutissement de travaux de dématérialisation du plan de grande ampleur, le site [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) met à la disposition des usagers une nouvelle offre de service à distance, répondant ainsi à leurs attentes de souplesse et de simplicité dans leurs relations avec l'administration.

# Habitat



## Communauté de Communes La Porte Normande Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2008 - 2011

La Communauté de Communes la Porte Normande a décidé de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire (24 communes concernées), pour une durée de trois ans.

L'objectif de cette opération, dont la convention a été signée le 11 février dernier, est de soutenir les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de réhabilitation de l'habitat et d'améliorer leurs conditions de vie. Elle se traduit par la mise place d'aides financières particulièrement incitatives (subventions et/ou prêts) de la part des différents partenaires (le Conseil Général, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Caisse d'Allocations Familiales...).

Afin de renseigner utilement les propriétaires sur la recevabilité technique et financière de leurs projets, Habitat & Développement, chargé du suivi et de l'animation de l'opération, assure depuis le 14 mars 2008 des permanences mensuelles d'information, dans les locaux de la Communauté de Communes. Celles-ci ont lieu :

chaque 2<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 10H à 12H  
8, rue des Epinoches à Saint André de l'Eure

A ce jour, plus de 70 propriétaires ont un dossier à l'étude. Parmi ces derniers, 30 demandes ont dores et déjà été jugées recevables, dont 15 dossiers acceptés.

### OPAH : mode d'emploi

Quelles aides pour les propriétaires ?

**Propriétaires occupants**, pour votre résidence principale  
SOUS réserve de respecter les plafonds de ressources réglementaires, et en fonction de votre projet :

- des subventions de l'ANAH (20 % ou 35 %), du Conseil Général (20 % ou 30 %) plafonnées à un montant forfaitaire de travaux, ainsi que, dans certains cas, **des aides ou prêts complémentaires** de la CAF, du GILE 1%, de la SACICAP et des Caisses de retraite.
- Ces aides sont éventuellement cumulables

**Propriétaires bailleurs**

pour les logements locatifs ou destinés à la location  
SANS condition de ressources :

- des subventions de l'ANAH (20 à 70 % de la dépense retenue, en fonction de la finalité sociale de l'opération).
- Possibilité d'une **aide complémentaire** de la Communauté de Communes et du Conseil Général pour la réhabilitation de logements locatifs à loyers « encadrés », et, dans certains cas, de prêts de la CAF et du GILE 1%.

Pour quels travaux ?

- travaux de **mise aux normes** du logement (création de sanitaire, chauffage...)
- travaux d'amélioration ou de remise en état (travaux d'**économie d'énergie**, réfection complète de l'électricité, de la toiture...)
- travaux d'**accessibilité** ou d'**adaptation** pour les handicapés physiques.

**La Communauté de Communes s'engage :**

La CDC de La Porte Normande apporte, sous certaines conditions, des aides complémentaires pour le financement des projets portant sur :

- la production de logements à loyer encadré,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- la maîtrise de l'énergie,
- l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.

**Votre interlocuteur : HABITAT & DEVELOPPEMENT ☎ 02-32-39-84-00**

Partenaires :



# Etat civil Année 2008

**Mariages :** Se sont promis l'un à l'autre en notre Mairie

26 juillet 2008 : BOUCHARD Olivier et LE GALL Sandrine

**Naissances :** Bienvenue parmi nous

06 mai 2008 : PATOUX Angéline

04 août 2008 : GUILLO Axel

**Décès :** Ils nous ont quittés mais nos pensées les accompagnent

25 avril 2008 : LAMY Madeleine

31 juillet 2008 : TOUGAS Paul

12 août 2008 : SALLOT Chantal

De nouveaux visages. En effet se sont installés dans notre village :

M. BIGON Brice et Mlle BOUCHERY Julie (2 rue du Moulin)

M. SOURRAY Arnaud et Mlle RAVE Alexandra (4 rue de Merey)

M. REMY Thierry et Mlle NAY Valérie (2c Rue de Merey)

M. et Mme JOUBIER Jacques et Martine (25 Rue grande)

M. THOMAS Mickael et Mlle OUIN Virginie (1 Rue du Moulin)

M. PERRAUD James et Mlle NEZ Carole (13 Place Henry IV)

M. VISEUX Christian (13 Rue des graviers)

***Nous leur souhaitons la bienvenue.***

## Le repas des anciens

Cela s'est passé le 7 septembre dernier.  
L'Auberge des Roy à Pacy sur Eure et ses nouveaux propriétaires sont prêts à nous accueillir.

Les Anciens d'Epieds sont bien à l'heure et trouvent leurs places autour des tables avec les membres du conseil municipal.  
C'est l'occasion pour certains de faire connaissance.

Un bon apéritif suivi d'un bon repas. On chante même la bouche pleine..., on parle aussi, puis on rechantre entraînés par un excellent chanteur.



La surprise offerte par les Joyeux Epis :  
des azalées pour les dames  
et des bouteilles d'un bon Bordeaux pour les messieurs.



Nos doyennes du moment, Jeanne Revel (92 ans) et sa cadette Henriette Leloup (89 ans) encadrent notre maire.

Nous n'oublions pas ceux qui n'ont pu se déplacer comme notre doyenne du village Mme Elisabeth Massé (94 ans depuis le 21/11) - Bon anniversaire Elisabeth ! - et notre doyen M. André Lenfant (85 ans depuis le 27/05).

# Journées du patrimoine

C'est en notre église St Martin que furent accueillies les personnes intéressées par notre village le samedi 20 et dimanche 21 septembre de 14 à 17 h.



Le guide, que l'on voit ici en grande tenue posant devant le tableau où figure La Vierge Marie, a répondu aux nombreuses questions des visiteurs. Il y en a eu 160 !

Voici un bref extrait des réponses apportées :



L'ancienneté du village d'Epieds nous est prouvée. Il y a eu un camp préhistorique dont le territoire fut décelé lors d'une campagne d'archéologie aérienne il y a plusieurs années. On notera également la découverte en 1913 de restes de soldats romains en armes.

Pour ce qui est de l'histoire écrite, on trouve trace en 1071, d'un texte qui nous cite un certain Roger d'Epieds comme seigneur du lieu. C'est ensuite au tour de Robert d'Epieds de faire son entrée dans l'histoire. Celui-ci participa à une enquête relative aux droits des riverains de la forêt de Meray. L'enquête aboutit à une charte promulguée par le roi Philippe Auguste donnant aux habitants du village le droit de ramasser "le mort bois" pour leur usage personnel. Il est à noter que ce droit ne fut jamais dénoncé. Il reste donc, selon la tradition, encore en vigueur de nos jours.

Deux siècles plus tard, en 1402, débute la construction de ce qui reste comme la plus ancienne du village : l'actuel presbytère qui servit à l'origine de maison seigneuriale. Epieds appartiendra pendant la plus grande partie de son histoire à la famille de Loubert dont Jehan de Loubert fut le dernier représentant direct et seigneur du village en 1650.

Comme on s'en doute, l'histoire d'Epieds est intimement liée à celle de l'obélisque rappelant le lieu où se reposa le roi Henri IV à l'issue de la bataille d'Ivry le 14 mars 1590. Ce que l'on sait moins et qui aurait pu changer le cours de l'histoire de France, c'est qu'à cette même date, à l'entrée du village fût déjoué un attentat contre le roi. Il devait être tué par le sieur de la Bigottière, capitaine des gardes du duc de Mayenne.

Il n'en reste pas moins que l'essentiel des combats eut lieu sur le territoire de la commune.

D'ailleurs, c'est à des habitants d'Epieds que furent achetées les terres pour construire l'obélisque. Ce ne fut d'abord qu'une simple borne érigée par le comte d'Eu en 1758.

Celle-ci fut remplacée par un obélisque en 1777, à son tour détruite lors de la Révolution de 1789.

Bonaparte en visite sur ces lieux ordonna la reconstruction du monument en 1802.



Parmi les choses remarquables, l'église Saint Martin d'Epieds est la seule à posséder deux clochers dans l'Eure. Le petit fut rajouté en 1827, signe d'opulence de la commune. Richesse confirmée par les dons offerts à l'église par le duc de Bordeaux au XIX<sup>ème</sup> siècle, qui ont fait de l'intérieur de l'édifice un chef-d'oeuvre.

La commune possédait à l'époque une confrérie de charité fort active qui avait une grande influence sur la vie religieuse du canton de Saint André. On notera que la mère du célèbre Père Laval, bienheureux de l'église et libérateur des esclaves à l'île Maurice, naquit à Epieds et que son grand père y décéda en 1796.

On remarque tout de suite à Epieds la magnifique place de trois hectares qui nous rappelle que ce terrain fut offert au village par le duc d'Aumale en 1568 en échange du fait qu'il ne soit jamais construit..... De nombreux siècles plus tard, la promesse est tenue... On respire !

D'ailleurs, il est à remarquer que, sur cette même place près du calvaire, se trouve un majestueux tilleul planté en 1848 et le château d'eau construit en 1952. L'on peut penser qu'ici même se tenaient certainement une fontaine et un temple à l'époque celtique.

Pourquoi ne trouve-t-on pas d'arbre de la liberté à Epieds ? Et bien celui-ci fut arraché par des contres révolutionnaires peu de temps après sa plantation. Cela sera réparé en 1989 par une nouvelle plantation.

En 1885, le village alors habité par environ 600 âmes se voit doter d'une mairie et d'une école. Cette dernière fermera ses portes en 1990.

Plusieurs commerces et débits de boissons existaient au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Le village a même son propre groupe de pompiers et une prison : « Le Gibou ».



Merci à l'association d'Epieds de défense du patrimoine rural, d'avoir animé ce beau week-end national des journées du patrimoine.

C'est par sa randonnée annuelle que l'association de Garennes l'avait commencé. La soixantaine de randonneur fit une étape visite de l'Obélisque.

Signalons aussi la 5<sup>ème</sup> Journée portes ouvertes de l'Obélisque le dimanche 19 octobre.

Une centaine de personnes furent présentes en ce lieu où se reposa Henri IV à l'issue de la bataille d'Ivry le 14 mars 1590.

Comme chaque année l'association de défense du patrimoine rural fait connaître ce monument historique construit en octobre 1804.

De nombreux documents étaient présentés et en plus cette fois, une exposition de cartes postales d'Epieds

Depuis maintenant 10 ans l'association de défense du patrimoine rural s'efforce de faire connaître le patrimoine de nos villages. Ainsi différentes actions, expositions et manifestations sont organisées.

Un bulletin est publié régulièrement dans l'année afin de faire connaître l'actualité culturelle et historique des environs.

L'association a également publié des brochures disponibles en mairie concernant Epieds et l'Obélisque.

Pour tout contact Richard BUHAN

5 bis rue du 8 mai 1945

Tel 02 32 36 59 16 ou 06 80 75 69 35

[richardbuhan@aol.com](mailto:richardbuhan@aol.com)

<http://obelisque-epieds.over-blog.com/>

# La mare

La mare de la chenaille  
devant le 17 rue grande

Cela faisait bien longtemps qu'elle n'avait pas été curée. Plus d'un mètre de vase en tapissait le fond. Il fut d'abord procéder à un assèchement partiel pour faciliter la récupération des poissons. Ces derniers furent hébergés temporairement dans des bacs de 2000 litres. Ce fut avec surprise que l'on découvrit de petites écrevisses et aussi des moules d'eau douce.

Mais quelles moules ! Jugez plutôt.



L'on voit sur la photo qu'un des murs avait besoin d'aide pour tenir debout.

Monsieur Bertrand Pilet ne pouvait pas trouver meilleur occasion pour le refaire à neuf.

Il a bien plu ces temps derniers. La mare s'est déjà bien remplie et les poissons ont réintégré leur domicile.

Les pêcheurs vous le confirmeront.



Sous le même angle, voici ce qu'était la mare de la chenaille en ?

Le timbre peut-il nous le dire ? Le cachet flou indique 12\*8 -0 ?

Ce tarif postal était en vigueur du 28/07/1920 au 21/06/1922.

Le cliché est donc antérieur à cette dernière date.

Merci MM. Hercule Poireau et Sherlock Holmes pour votre aide.



Plus tard (mais toujours avec un cachet de poste peu lisible) un petit muret séparera désormais la route de la mare. Remarquons que la rue ne s'appelait pas « rue grande » mais « Route de la Couture ».

Epieds est riche en mare. Il y en a eu jusqu'à 5 (+1 une privée).

L'on devine encore l'emplacement de la mare de la république qui était entourée d'un talus.

C'était la plus profonde. La pente était raide. Cela représentait un danger pour les vaches. Elle fut comblée.

La zone forme un léger creux devant le 14a de la place Henri IV.



La dépression derrière le monument aux morts fut une mare permanente entourée aussi de talus.

Elle est devenue un puisard (ici l'on dit aussi bétoire ou boit tout).

Il a été récemment recreusé et ré empierré.

A gauche, la plus grande de nos mares, prêt de la mairie et face au stop de la rue des graviers : la mare delier (orthographe non garantie, c'est peut-être d'oillier).

Elle fut curée dans les années 70 (en 1972 ou 73).

Depuis cette époque, elle a perdu son caractère permanent.

Deux théories s'affrontent pour expliquer le phénomène :

- Il y a ceux qui pensent que le curage a été trop sévère et a ôté l'argile qui en tapissait le fond. Notre sous-sol est de la marne (argile + calcaire). Dans une dépression où se déversent les eaux de pluie, ces dernières dissolvent le calcaire et s'infiltrent dans le sol. Il reste l'argile qui imperméabilise la dite dépression, d'où formation d'une mare.
- D'autres évoquent le fait que, après le curage en question, des peupliers aient été plantés. Par leurs racines, ils auraient asséché la mare et perforé la couche d'argile. Malgré la disparition des arbres (abattage en 1990) les perforations faites par les racines subsistent.



Et voici la bonne mare et son lavoir.

Elle a fait l'objet de 3 pages dans le petit journal d'Epieds de novembre 2001. L'on y apprenait qu'elle était classée comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I.

Comment cela, il n'y a plus de lavoir !

Hé bien oui, nos grand-mères doivent bien le regretter.

Que de cancans n'a-t-il pas entendus. Il savait tout.

C'est une victime du progrès.

Concurrencé par l'eau courante et la machine à laver, il a été de moins en moins considéré.

Cela lui a donné un coup de vieux.

Pas très bien soigné, il a mal supporté la tempête de 1973.

La municipalité a décidé de l'achever.

Rappelons au passage que la pêche dans nos mares est réservée aux habitants de la commune. Tous, enfants et adultes, peuvent y venir sans formalité de permis de pêche.

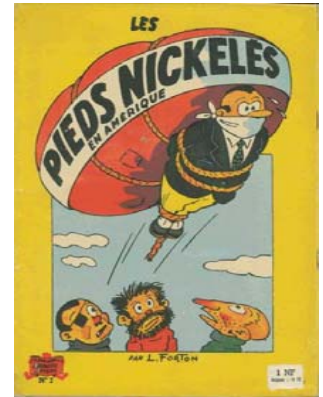
A la mare, que risque t-on de voir ? Hé bien les habituelles plantes et animaux des mares ! Pour les poissons ce peut être :

- la brème, (jusqu'à 70 cm et 6 kg) poisson fouisseur, riche en arêtes.
- le gardon, poisson omnivore qui ne dépasse pas 1 kg.
- L'épine (pas plus de 10 cm) avec ses trois cruelles épines sur son dos. A partir d'Avril, le mâle prend une teinte rouge vif et se met à construire des nids, afin d'attirer une femelle. Celle-ci dépose ses oeufs et se voit chassée, car c'est le mâle qui veille sur les oeufs et les alevins.
- la bouvière (espèce menacée) de 4 à 10 cm est un indicateur de la qualité des eaux. Ce poisson se reproduit en symbiose avec les moules d'eau douce. Au début du printemps, la femelle dépose ses oeufs (une quarantaine) dans une moule (anodonte). Le mâle vient ensuite déposer sa semence. Après avoir passé quinze jours au sein de leur hôte, les alevins sortent, chargés des larves de moule, qu'ils vont se charger de disperser.
- le rotengle se tient surtout dans les lieux ayant une forte concentration en végétaux.
- la carpe, quand il y a du soleil, laisse parfois dépasser son dos de la surface.
- le brochet se nourrit de poissons, d'amphibiens et de jeunes oiseaux. Il attend ses proies à l'abri dans les herbes aquatiques.
- la tanche, poisson fouilleur, préfère les eaux chaudes et cesse ses activités si l'eau descend en dessous de 10 °C.
- l'anguille, cet incroyable poisson, qui naît dans la mer des sargasses (Caraïbes).
- le féroce petit poisson chat venu d'Amérique au siècle dernier. *Il est interdit par la loi de le remettre à l'eau.*
- la jolie perche soleil, importée en 1886 d'Amérique du Nord, est considérée comme nuisible en France.
- le carassin (proche de la carpe mais plus petit) est un poisson originaire d'Asie.....

C'est aussi une flore, des insectes, des oiseaux, des mammifères, des amphibiens, et des reptiles (voir <http://www.les-mares.com/>).

# Jeux

Réponse à la devinette du précédent  
n° Mai 2008 => Les pieds nickelés



Dés que l'on débute avec les tables de multiplication c'est l'occasion de résoudre des énigmes.

En voici une facile, accessible lorsque l'on connaît le début des tables de multiplication de 1 à 5.

$$\begin{array}{r} A \ B \\ x \quad C \\ \hline \end{array}$$

D E Est-ce que A vaut 1, 2, 3, 4 ou 5 ? Même question pour B, C, D et E.

Un truc pour bien débiter à résoudre ce petit casse-tête => se faire une petite table de Pythagore.

Une table de quoi ?

Non de qui. Mais si, vous savez bien, cet athlète grecque de l'île de Samos qui à l'âge de 17 ans participa aux 48<sup>èmes</sup> jeux Olympiques et remporta l'épreuve de pugilat (à moins que ce ne soit les 52<sup>èmes</sup> – les avis divergent).

Quoi qu'il en soit, cela ne date pas d'hier : -588 ou -552 avant JC.

? !

Ah ! Vous ne vous intéressez pas au sport !

Il a laissé son nom (entre autres) à un condensé de table de multiplication.

Voici l'extrait qu'il nous faut :

x	1	2	3	4	5
1	1	2	3	4	5
2	2	4	6	8	10
3	3	6	9	12	15
4	4	8	12	16	20
5	5	10	15	20	25

Bon maintenant vous avez l'outil.

Il ne vous reste plus qu'à opérer (avec un peu de patience, de persévérance, et de logique)  
et à trouver les raisonnements qui vous conduiront à la solution.

Bon courage et rendez-vous au prochain numéro pour vérifier votre solution.

## Sudoku pour nos petits.

Classiquement les grilles pour les grands, sont des grilles de  $9 \times 9$  carreaux ( $3^2$  sur  $3^2$ ) dans lesquels un certain nombre de cases sont déjà remplies par des chiffres de 1 à 9.

Le but est de compléter les cases vierges de façon à ce qu'un même chiffre n'apparaisse qu'une seule fois dans les lignes, les colonnes et les 9 sous-carrés de  $3 \times 3$  que constitue la grille.

Que l'on ne s'y trompe pas ce jeu n'a rien de mathématique.

Il ne fait appel qu'au sens logique.

C'est de la déduction pure et l'on aurait très bien pû utiliser 9 lettres, signes, couleurs, ....

Sur les 81 cases, plus de la moitié généralement sont à remplir.

C'est un exercice de concentration bien long pour nos petits et c'est pourquoi peu d'entre eux le réussissent.

Proposons plus simple avec des grilles de  $2^2$  sur  $2^2$ , pour parler plus simplement de  $4 \times 4$ .

Ce qui nous donne par exemple en présentation classique :

	3	2	
			4
3			
	1	4	

En version avec des lettres =>

V		J	
			R
B			
	V		J

Ou encore, comme ils aiment bien les crayons de couleur

	Yellow	Blue	
Blue			
			Red
	Red	Green	

Et plus difficile =>

Red			Green
	Yellow		
		Green	
			Blue

Il ne fait plus très chaud et l'on se prend à apprécier une bonne soupe pour se réchauffer. Il n'empêche que la soupe a souvent trop d'eau et qu'elle gratte à cause des pommes de terre sommairement écrasées. Comment, avec cela, voulez-vous que l'on grandisse ?

Nous allons vous faire aimer la soupe, même si vous avez un préjugé défavorable avec ce type de mets.

Il s'agit de, ....



## courgettes aux herbes fraîches

10 MINUTES DE PRÉPARATION / 20 MINUTES DE CUISSON

**1 kg de courgettes**  
**3 oignons nouveaux**  
**50 cl d'eau**  
**1 bonne pincée de cumin en poudre**  
**2 c. à s. de crème fleurette**  
**sel, poivre**  
**2 ou 3 tiges d'estragon, de menthe, de sauge ou de basilic**

Laver les courgettes, ôter les extrémités, les couper en morceaux. Éplucher les oignons et les couper en quatre. Mettre tous les morceaux dans une cocotte. Ajouter l'eau (les courgettes ne doivent pas être couvertes : elles contiennent naturellement beaucoup d'eau). Ajouter le cumin en poudre, saler. Faire cuire à feu doux jusqu'à ce que les courgettes soient tendres (environ 15 minutes). Hors du feu, ajouter les herbes choisies, et la crème fleurette. Mixer et rectifier l'assaisonnement.

### VARIANTE

Cette soupe très onctueuse est également délicieuse froide. Dans ce cas, mixer les légumes sans la crème fleurette et la faire refroidir avant de la mettre au frais. Lier avec 2 yaourts brassés avant de servir.

Je trouve que c'est la meilleure des recettes du livre « bar à soupes » d'Anne-Catherine Bley aux éditions Marabout. Avec moins d'eau (un verre) et pour finir un passage au blender cela donne un velouté extra.

Du point de vue du jardinier, la production est toujours abondante, aisée (même pour le débutant). Elle pousse aussi fort bien sur le tas de compost à peine décomposé. C'est une plante dioïque, c'est-à-dire qu'un même pied possède des fleurs femelles et mâles. Ces dernières sont aisément repérables du fait qu'elles ont un port plus vertical. Il s'agit bien d'un fruit au sens botanique du terme car elle contient les graines de la plante. Elle vient du nouveau monde. C'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle que les Italiens commencèrent à la consommer. Elle est arrivée en France au début du XX<sup>ème</sup> siècle et est devenue l'emblème de la cuisine du Midi, où elle est cultivée toute l'année.

[Janv.](#)

[Fév.](#)

[Mars](#)

[Avril](#)

[Mai](#)

[Juin](#)

[Juill.](#)

[Août](#)

[Sept.](#)

[Oct.](#)

[Nov.](#)

[Déc.](#)

# Les Joyeux Épis



Une fois de plus, cette année fut riche en événements en tous genres à Epieds : les 10 manifestations que nous vous avons annoncées en début d'année ont bien eu lieu. Financièrement, l'association se porte bien, et c'est grâce à tous les membres des Joyeux Épis ainsi qu'aux « coups de mains » réguliers des habitants que nous avons fait des bénéfiques, essentiellement à la « Foire à tout » du mois de mai. Ce qui nous permettra de commencer une année dans de bonnes conditions, en commençant par les Pâques de nos chers petits. Un grand merci à tous !

Ajoutons que deux familles proches de l'association se sont agrandies : encore une fois toutes nos félicitations à Mmes et Ms. Guillo et Houzé et à leurs jolis bébés, ainsi qu'à Mme et M. Minot qui, eux, ont commandé un bébé au Père Noël !

N'oubliez pas la dernière manifestation de l'année, et pas des moindres: **le spectacle de Noël pour les enfants**. Il a lieu le dimanche 21 décembre à la salle des fêtes de la Couture-Boussey. Cette année, les Joyeux Épis ont choisi des conteurs qui viendront vous enchanter avec des contes de Noël pour tous les âges.

Le père Noël apportera des cadeaux (un peu en avance...)  
C'est Mme le Maire et son équipe qui les distribuera.  
Un goûter vous attendra à la fin des festivités.  
**Le rendez-vous est fixé à 15h.**

Les Joyeux Épis vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion des manifestations de l'année 2009 !

# Participation

**Un grand merci** pour vos remarques et suggestions.

C'est vraiment pour nous la récompense à notre effort pour tenter de vous présenter le Petit Journal d'Epieds de façon à ce qu'il soit agréable à lire.

Nous avons dans les pages qui précèdent, traité tous les sujets que vous avez bien voulu indiquer comme vos préoccupations et interrogations.

Nous ne sommes pas parfaits et évidemment notre précédent n° a présenté des lacunes et des omissions. Par exemple malgré notre relecture consciencieuse nous avons découvert, après la diffusion, que 3 lettres (au moins) avaient été oubliées.

Beau sujet de **concours** :

**Sauriez vous nous indiquer qu'elles sont ces 3 lettres et où ont t-elles été oubliées ?**

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses.

Il fera la une avec l'illustration de son choix et pourra développer en pages intérieures un sujet qui le passionne.

Ressortez le précédent numéro du petit journal d'Epieds (mai 2008) et soyez perspicace.

Il ne vous reste plus qu'à glisser vos réponses dans la boîte à lettres de la mairie.

**Bonne chance.**

Au sujet de la bourse d'échange de plantes, nous étudions sous quelle forme cela pourrait se faire.

Peut-être une affichette en mairie où serait indiqué les plantes que vous proposez et que vous recherchez.

Il est vrai que lorsque l'on fait du plant ou des boutures, pour être certain d'avoir le compte qu'il nous faudra, l'on prépare un bien plus grand nombre que le strict nécessaire.

C'est avec un certain regret que l'on jette l'excédent réussi.

Pourquoi ne pas en faire profiter son voisin plus ou moins proche.

Ce pourrait même être un but d'occupation de nos chères têtes blondes.

Qu'en pensez-vous ?

**Vos remarques et suggestions**, toujours les bien venues, peuvent être déposées :

dans la boîte à lettre de la mairie

dans celles des membres de la commission « journal de la commune »

mais aussi par téléphone si vous préférez (nous sommes tous dans l'annuaire).

Et pour les plus modernes (et c'est aussi ce que nous, nous préférons), aux adresses email suivantes :

annick.ledran@wanadoo.fr ; christian.guillo2@wanadoo.fr ; daniel-andre.varin@orange.fr ; joel.blot@orange.fr